



**FRANCH' Nouvelles
L'Essentiel
2022 - 2023**

Votre bulletin municipal est de retour

Bonne Lecture

Le petit mot du maire.

Chers concitoyens.

Veillez tout d'abord recevoir, de la part de l'équipe municipale et de moi-même, nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

Nationalement et internationalement, cette année 2023 s'annonce difficile, à bien des égards, et notamment au niveau du pouvoir d'achat. Cette contrainte s'exerce aussi sur les communes et donc sur nos choix d'investissement et de fonctionnement. Nous tâcherons d'y faire face avec l'élaboration d'un budget exigeant tout en vous assurant de notre profonde solidarité.

L'année écoulée a été riche de projets accomplis au bénéfice de tous : inauguration de la nouvelle mairie et rénovation de l'ancienne en deux logements locatifs, première phase des travaux de mobilité douce et de sécurisation, etc. Des actions innovantes ont été aussi entreprises et appréciées comme la journée de nettoyage de la nature ou la distribution de poules pondeuses. La municipalité continue et continuera parallèlement ses actions habituelles comme le Noël des enfants ou le colis des anciens.

L'année à venir est elle aussi pleine de projets. On notera en particulier la réalisation de la phase 2 des travaux routiers. De nouvelles actions seront également mises en place comme l'aide à l'achat de récupérateurs d'eau ou l'étude de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, notre commune voulant s'engager résolument dans le développement durable.

La commune doit aussi répondre à des obligations nationales en établissant un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ces documents seront prochainement disponibles en mairie. Vous trouverez ci-joint la version simplifiée du DICRIM. Il doit permettre de bien réagir en cas de problèmes, c'est un document à conserver.

Notre pensée va également vers les familles de nos deux conseillers tristement disparus cette année : Émile Lanternier et Olivier Lamboley. Nous saluons ici leur engagement au profit de Francheville.

Bien à vous.

Raymond Bilquez. Maire.



HORAIRE DE LA MAIRIE

Lundi : 13h30 – 17h30

Mardi : 13h00 – 17h30

Jeudi : 8h30 – 12h00

Vendredi : 8h30 – 11h30 et 13h00 – 17h30

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

1A rue du Baron Bouvier, 70200 Francheville

Tél : 03 84 61 74 65

mairie@francheville.fr

Travaux de rénovation de l'ancienne mairie en logement communal.

Les travaux sont cette fois complètement terminés et désormais les logements sont occupés par leurs heureux locataires.

Travaux d'un montant de : 180 671,51€ HT.

Subventionné à hauteur de : 126 470,06 €.





Cérémonies patriotiques.

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée à Franchevelle.

Celle du 11 novembre à Linxert.

Ces cérémonies se sont terminées par le partage du verre de l'amitié. C'est un moment patriotique et convivial important pour nos villages et nous souhaiterions que la population y participe davantage selon les disponibilités de chacun.



Cartes avantages jeunes.

Depuis plusieurs années, la commune, dans le cadre de l'aide sociale aux jeunes et aux familles, a offert des cartes avantages jeunes à ceux qui l'ont demandé. C'est ainsi que 64 cartes ont été distribuées pour les 3 à 25 ans scolarisés.



Association des parents d'élèves de l'école « Amicale des petits princes ».

Après le Covid, elle retrouve son dynamisme avec sa nouvelle présidente Enora Grisey et son nouveau trésorier Nicolas Winterhalter. Rejoignez l'équipe !

Contact :

amicale.petitsprinces@gmail.com

06.63.34.38.79

Reprise de la maison d'assistante maternelle (MAM)

Notre MAM se nomme désormais « l'île aux câlins ». Sandrine Millet, Jennifer Galmiche et Barbara Vuilleumard accueillent les enfants jusqu'à 4 ans dans un espace à la décoration revue avec grand succès. Du lundi au vendredi 7h – 18h30.

Contact : Contact : Mme MILLET Sandrine : 06 70 28 48 29, Mme VILLEMARD Barbara : 06 23 51 89 68, Mme GALMICHE Jennifer : 06 70 28 48 29 Mail : mamdefrancheville@gmail.com



Création d'une page Facebook : un an déjà

Pour toujours mieux communiquer et améliorer la convivialité de notre village, nous avons créé il y a un an maintenant une page Facebook intitulée "Bien vivre à Francheville".

N'hésitez pas à nous rejoindre et à liker !

<https://www.facebook.com/groups/447169592486408/>



Opération « poules » et composteurs.

Cette opération a été un beau succès et permet aujourd'hui à beaucoup de familles de la commune de réduire leurs déchets et d'avoir régulièrement des œufs frais. Nous renouvelerons l'opération tous les deux ans, soit en 2024.



Les investissements du SIVU.

Les élus du SIVU continuent d'investir pour le bien-être des enfants : 1077,65 € au total pour l'année 2022, comme par exemple des achats de dictionnaires.

Parmi les investissements également, un nouveau jeu dans la cour des maternelles installé en 2022 mais budgétisé sur 2021 (prix du jeu : 3301.98€).



Comité des fêtes.

Nous avons la chance d'avoir un comité des fêtes très actif dans notre village. Parmi les actions entreprises, citons : la journée pêche pour les enfants, la soirée du nouvel an ou le bus pour les marchés de Noël alsaciens, avec retour convivial au village (ci-dessous). Le comité participe également financièrement au Noël des enfants. Merci à eux.

Contact : comite@franchevelle.fr



Fête des voisins.

Plusieurs initiatives se sont déroulées l'année dernière avec de belles journées de convivialité et de rigolades. Merci aux organisateurs de dynamiser ainsi la vie de notre village. Ci-dessous : la fête de la rue de la Tuilerie.



Fleurissement.

Les employés municipaux et certains élus très investis participent activement à l'embellissement de votre village. Une placette a été ainsi intégrée à la nouvelle mairie avec deux agréables bancs sous les tilleuls. L'installation d'une fontaine pour compléter l'ensemble est à l'étude.



Patrimoine.

Dans ce domaine aussi votre commune agit.

Avec l'aide du Conseil départemental et de l'Etat nous avons rénové l'ancien lavoir de Bois derrière.



Également, les élus ont décidé de redonner vie à l'ancien tambour de la commune : il trône désormais flamboyant en salle du conseil. Les anciens se souviendront ainsi des passages du garde-champêtre !



Enfin, les panneaux du chemin de la nature et du patrimoine sont prêts après un gros travail de collecte de données. Mise en place prévue au printemps. Financement partagé avec la commune de Linexert et la Communauté de communes du Triangle vert.

Inauguration.

Après de longs travaux, terminés par la rénovation de la façade, nous avons pu enfin inaugurer notre nouvelle mairie et ses annexes, en présence des élus et de M. le Préfet. Cela a permis à tous de découvrir les lieux et de se retrouver après le Covid pour un agréable moment de convivialité.



Travaux de sécurisation et de développement des mobilités douces.

La phase 1 est désormais terminée et les habitants du village apprécient désormais les trottoirs et bande cyclable ainsi qu'une circulation apaisée.



Nous allons étendre en ce début d'année ces travaux aux hameaux de la Boiche et de Bois Derrière. Pour se faire, et dans un esprit de démocratie participative, **nous vous convions à une réunion publique d'échanges avec l'entreprise Collas le lundi 23 janvier à 18h à la salle polyvalente.**

Coût prévisionnel : 319 978,14€ HT.

Incivilités et opération « nettojons la nature ».

Trop d'incivilités et de dégradations sont commises dans notre village. Toutes les semaines, les employés communaux enlèvent des déchets en bord de route et dans la forêt. Bien trop souvent, le bien commun est dégradé. C'est notamment le cas au parc à jeux et au préau mis à disposition de tous, notamment des plus jeunes. Nous appelons à la vigilance de tous et au nettoyage des lieux après usage.

Dans ce cadre nous organiserons une nouvelle opération « nettojons la nature » au printemps : **rendez-vous le samedi 1^{er} avril à 10h** au préau du parking du château. Venez nombreux à ce moment citoyen et convivial.



Arrêt de bus.

Pour plus de sécurité, l'arrêt de bus du centre village a été transféré derrière la nouvelle mairie. Nous en avons profité pour lui redonner un petit coup de jeune. A noter que nous améliorerons la sécurité de celui de Bois derrière lors de la seconde phase des travaux et que celui au débouché de la rue des Champs de la fontaine sera à cette occasion supprimé.



Bilan affouage et vente de bois.

Cette année 2022, nous avons compté 64 affouagistes avec un prix du stère à 26€ et du bois à façonner au prix de 5€ le stère. Les différentes ventes de bois (grumes) ont rapporté 132 816€ TTC sans déduction des frais annexes (abattage, frais ONF de 12%, ...).

Pour 2023 le prix du stère (toujours fixé au prix coutant) sera de 34€. Cette hausse importante est liée à l'augmentation du prix de l'essence. Le chablis passe lui à 7€.

Budget de la commune.

	BP 2021	BP 2022
	Dépenses	Dépenses
Fonctionnement	561 570€	640 026.14€
Investissement	1 030 437.45€	781 735,29€
	Recettes	Recettes
Fonctionnement	561 570€	640 026,14€
Investissement	1 030 437.45€	781 735,29€

Les dépenses de fonctionnement sont à la hausse à la suite de l'augmentation des charges à caractère général, notamment aux chapitres combustibles. Le coût de l'énergie étant en forte augmentation, nous avons parallèlement augmenté le budget prévisionnel pour y faire face. Les charges du personnel sont en légère augmentation également à la suite du recrutement d'un second agent administratif à hauteur de 3h par semaine.

Les recettes de fonctionnement sont en hausse par rapport à 2021 suite à une vente plus importante des bois que les années précédentes. Le revenu des immeubles est également en hausse car la commune perçoit deux nouveaux loyers à la suite de la rénovation de l'ancienne mairie et grâce à la location d'un étang.

Les dépenses d'investissement sont en baisse car certains projets coûteux sont terminés et des factures concernant des travaux en cours ont été payées sur l'année 2021.

Les recettes d'investissement sont en baisse également car les subventions les plus importantes ont été versées sur l'année 2021. Nous avons pu compter cependant sur la vente de terrain communaux (à l'arrière de la maison commune et devant l'école).

En route pour 2023.

Pour rendre notre village toujours plus agréable, de nombreux projets sont en cours d'étude. Parmi eux nous pouvons citer :

- La phase 2 des travaux de sécurisation et de mobilités qui débutera fin janvier.
- L'étude d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Pour la nouvelle mairie, l'étude est positive, des panneaux devraient être installés. Le toit de l'église appelle une seconde étude de faisabilité, le tout est pris en charge par le SIED.
- L'installation du chemin de la nature et du patrimoine au printemps.
- L'étude de la faisabilité d'une maison d'accueil transgénérationnelle à l'arrière de la nouvelle mairie.
- L'isolation améliorée des logements de la cure.
- La numérisation du cimetière se poursuit et aboutira à quelques réaménagements.
- La réhabilitation du chemin forestier menant à Linexert sera réalisée au printemps.
- Vos élus travaillent également, en lien avec la Préfecture, à la réalisation du Plan communal de sauvegarde.
- Pour la sérénité et la sécurité de tous, l'installation d'un système de vidéoprotection est à l'étude en lien avec la gendarmerie. Les deux espaces principalement concernés seraient la zone d'activité et la zone récréative du château.

Arrivée de la fibre.

En ce début d'année 2023 la fibre arrive petit à petit dans les foyers de la commune.

Commande récupérateurs d'eau.

Vous le savez, le réchauffement climatique va s'amplifier dans notre région et l'eau est donc de plus en plus précieuse. Dans ce cadre la commune vous propose de vous rembourser votre récupérateur d'eau à hauteur de 50 euros.

Conditions :

- Sur présentation de facture et d'un RIB en mairie.
- Capacité minimale de 300 litres indiquée sur la facture.
- Montant maximum remboursé de 50 euros par foyer.

Permis de construire

Depuis le 1er janvier 2022, il est désormais obligatoire de déposer les demandes de permis de construire de manière numérique. Pour faciliter cette démarche nous avons choisi de créer une adresse électronique dédiée : urbanisme@francheville.fr

Noël des enfants et colis des anciens.

Dans le cadre de la convivialité et du bien vivre ensemble, la commune, avec l'aide du comité des fêtes, a le plaisir d'organiser le Noël des enfants.

Ainsi cette année, en présence du père Noël, 72 cadeaux ont été distribués dans la joie et la bonne humeur. Nous avons pu également partager le verre de l'amitié.

Parallèlement les anciens se sont vus attribuer de jolis colis par les conseillers municipaux : 56 au total.

Merci aux bénévoles et aux élus pour leur investissement.



DU COTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Communauté de communes du



Communauté de Communes du Triangle Vert,
27 Grande rue, 70240 Saulx.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de
9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Tel : 03 84 95 89 90 Site : <https://cctv70.fr/fr>

Périscolaire.

Le principal service intercommunal consiste en l'offre périscolaire, de qualité dans notre zone. Nous vous rappelons les horaires d'ouverture : 7h30-8h30 / 11h30-13h30 / 16h30-18h30 en période scolaire. Mercredi : sur le site de Citers.

Contact : Mme RICCI Sophie

Tel : 03 84 63 79 79 Mail : periscolaire.franchevelle@cctv70.fr

Nouveau calendrier des ordures ménagères et fonctionnement du Sictom.

Le nouveau calendrier est joint à ce bulletin.

Pour toutes informations :

- Le site du SITCOM Val de Saône permet de faire vos démarches pour :
 - Un déménagement,
 - Un départ en maison de retraite,
 - Une déclaration d'un bac non collecté,
 - Changement de taille de bac d'ordures ménagères,
 - Prévenir en cas de décès,
 - Demande de Stop Pub,
 - Changement d'adresse.

- Vous pourrez aussi trouver toutes les informations nécessaires concernant la déchetterie, le compostage et vos ordures ménagères. N'hésitez pas à visiter leur site internet pour ceux qui le peuvent : <https://www.sictomvds.com>

- Pour la facturation des ordures ménagères, il faut prendre contact avec la communauté de communes du Triangle Vert : 03 84 95 89 90.

A noter que plus le tri sera efficace, moins le coût global des ordures ménagères augmentera dans l'avenir.

Lancement du PLUI.

Pour aménager convenablement et durablement le territoire, l'État impose à terme 3 documents majeurs à 3 échelles.

Le premier est le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) élaboré à l'échelle régionale et qui a été approuvé fin 2020 (<https://www.bourgognefranche-comte.fr/notre-region-en-2050>).

Découle de ces prescriptions générales, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui est en cours de finalisation à l'échelle du Pays (pour nous, le Pays Vesoul Val de Saône).

Ces deux documents, orienteront notre futur PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) dont la mise en œuvre est en cours. Les consultations ont débuté et continueront durant toute l'année 2023.

Ce PLUI remplacera donc d'ici 2 à 3 ans notre PLU (Plan local d'urbanisme). D'ores et déjà il faut savoir que la grande tendance sera à la préservation des terres, notamment agricoles. De ce fait, les zones constructibles ne seront plus appelées à trop s'étendre.

EAU POTABLE.

Le syndicat des beiges a la charge de la gestion de l'eau de votre commune. Il est chargé de répondre à vos questions sur la facturation et le paiement. C'est également le syndicat qui doit faire votre relevé lors de votre déménagement (important pour éviter des litiges).

Ouverture du syndicat des beiges :

Le lundi et jeudi de 9h à 11h30 et 13h30 à 17h30
5 rue de la Mairie
70300 Citers

Contact : 03 84 94 74 50 contact@syndicat-beiges.fr
Fontainier : 06 08 51 44 55



PETITS RAPPELS.

Nuisances sonores.

Afin de continuer à garantir la qualité de vie de vos voisins, nous rappelons que le bruit est autorisé uniquement :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Haies et branchages en bord de route.

Nous demandons aux riverains d'entretenir leurs haies en bord de route.

En effet, les débordements sur le domaine public sont interdits. Ils occasionnent des nuisances sur les véhicules de service tels que les engins agricoles, bus scolaires, collecte des ordures ménagères et les camions de livraison.

Merci de faire le nécessaire afin de garder vos haies entretenues.

Numéro de maison et boîte aux lettres.

Merci de l'installer sur votre boîte aux lettres ou sur votre façade afin qu'il soit visible. Si vous n'avez pas de numéro, merci de le récupérer dans votre mairie

Brûlages.

Brûler des déchets à l'air libre est désormais interdit toute l'année. Le non-respect de de cette disposition expose à une amende de 450 euros.

**LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT
TOUTE L'ANNÉE !**

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

Des solutions alternatives existent :

-  **BROYAGE**
-  **COMPOSTAGE**
-  **PAILLAGE**

Retrouvez tous nos conseils sur :
www.nouvelle-aquitaine.ars.sauve.fr/index.php/le-brulage-des-dechets-verts

VALORIZON
ars
ADEME
Agence de l'Environnement et de la Gestion de l'Energie

ECOLE DES PETITS PRINCES (SIVU des 7 VILLAGES).

Petit rappel pour les nouveaux habitants.

Le SIVU des 7 villages se compose de 7 communes (Francheville, Linexert, Rignovelle, Lantenot, Magnivray, Brotte-les Luxeuil et la Chapelle Les Luxeuil).

Il fait fonctionner le pôle éducatif qui, cette année, accueille 126 élèves.

Une classe de Toute Petite Section a ouvert ses portes depuis le 2 novembre 2020. Elle accueille les enfants de 2 ans sous certaines conditions.

- Votre enfant doit avoir 2 ans le 1^{er} semestre de la rentrée scolaire.
- Il doit être propre et à jour dans ses vaccins.

Vous pouvez préinscrire votre enfant à partir du 20 mars 2023.

La classe n'a lieu que le matin pour le bien-être de l'enfant. L'après-midi, il pourra continuer à être accueilli chez votre nounou, à la MAM ou dans l'endroit de votre choix. Votre enfant pourra prendre les transports scolaires.

Prendre contact avec la Mairie à partir du 20 mars 2023 pour l'inscription de votre enfant pour la rentrée scolaire de septembre 2023.

Si celui-ci est né en 2020 et 2021 pour la classe des Toute Petite Section.

Cette année scolaire 2022-2023, le SIVU compte 5 agents :

- Mme ROUSSELET s'occupe de l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire de Rignovelle et veille à la propreté de l'école.
- Mme GARDIENNET est ATSEM dans la classe de Mme THIERRY (MS-GS). Elle s'occupe également du transport des enfants en classe de TPS (Toute Petite Section) pour se rendre à la MAM et, exceptionnellement, cette année, de la surveillance dans le bus scolaire Magnivray – Francheville.
- Mme LALOGÉ est présente dans la classe de Mme PALTZ (TPS, PS, MS) pour aider dans la préparation des activités, la gestion de la sieste et l'accompagnement dans le bus scolaire de Brotte-Les-Luxeuil – La Chapelle-les-Luxeuil.
- Mr Philippe PINOT assure l'entretien des espaces verts.
- Mme NOEL Sarah assure le secrétariat du SIVU des 7 villages.

Il se peut que pour l'année 2023-2024, nous recrutons une personne pour faire l'accompagnement dans le bus scolaire. Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec votre mairie pour des renseignements complémentaires.